



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr

Territoires

Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche

Dossier suivi par Jean-Michel Garric

05 63 95 62 75

abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2022 - 2054

## ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par Mme Marie-Germaine BEAUX-LAFFON, en date du 30 septembre 2022,

#### ARRÊTE

##### Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par Mme Marie-Germaine BEAUX-LAFFON, 23 impasse de la Roquette, 81500 Lavaur, constitué d'un lot de 73 objets en faïence fin et en faïence stannifère de la fin du XVIIIe siècle à la première moitié du XXe, pour affectation au musée des arts de la table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

##### Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée à la donatrice.

Article L.3131-1 du CGCT :

Publié le ...17... OCT. 2022.....

Fait à Montauban, le 17 OCT. 2022

Le Président

Michel WEILL